

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Et la phallocratie ? Elle est taxée à combien ?

- Féminisme -

Date de mise en ligne : vendredi 30 octobre 2015

Démocratie & Socialisme

Et la phallocratie ? Elle est taxée à combien ?

Dans la continuité de la campagne du Collectif Georgette Sand, la députée Catherine Coutelle avait proposé que le taux de TVA sur les protections périodiques, ainsi que d'autres produits d'hygiène passe à 5,5 %, puisque produits de première nécessité.

Messieurs les députés ne l'ont pas entendu ainsi et ont maintenu tampons et serviettes hygiéniques au taux de 20 %.

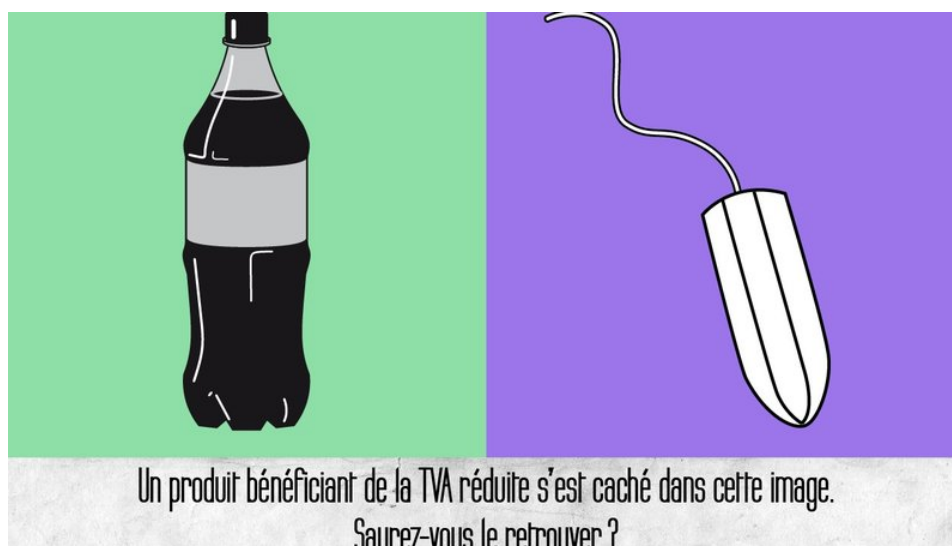
Ces messieurs se sont fait allumer par nombre d'éditorialistes, chroniqueuses...

Certes, on aimerait les voir se pointer à l'Assemblée avec un pantalon taché de sang à l'entrejambe, puisque ce n'est pas de première nécessité...

Certes, on a envie de rappeler que si la bouteille de Coca est taxée à 5,5 %, donc considérée comme produit indispensable, ce n'est pas l'idéal comme protection périodique tant pas la taille que la matière. De plus, si on doit la boire avant, ça fait grossir...

Mais au-delà de la saine raillerie, il est nécessaire de rappeler que la TVA est un IMPÔT. Cependant à la différence de l'impôt sur le revenu, il est profondément injuste, puisque tous les consommateurs paieront la même somme. Qu'on gagne un SMIC ou 10 fois plus, l'État nous taxera de la même somme sur un paquet de papier-toilettes, une boîte de tampons, une paire de chaussures...

La seule variable est justement le fameux taux de TVA. Aujourd'hui, il y en a 3 principaux : le taux normal à 20 %, le taux intermédiaire à 10 % et le taux à 5,5 % sur les produits de première nécessité. La liste des produits ainsi taxés a été fixée à l'instauration de la TVA en 1954 ; et quand elle a évolué, ce fut en général pour des raisons politico-économiques. Ainsi, le taux de TVA à 5,5 % sur le prix du livre est un moyen d'aider le secteur de l'édition.



Ne pas considérer les protections périodiques comme produits de première nécessité revient à soumettre la moitié de la population à une taxe, et ce, uniquement en raison de son sexe. Les Anglais parlent de « women tax ». Les femmes sont obligées de payer un impôt par nature.

Et la phallocratie ? Elle est taxée à combien ?

On parle bien d'une discrimination sexiste que la majorité des députés a refusé de supprimer.

Les femmes doivent dépenser environ 60 euros par an pour ne pas avoir des vêtements ensanglantés pendant leurs règles, c'est environ 2400 euros jusqu'à la ménopause.

Et en plus, on leur fait payer un impôt là-dessus !

73 % d'hommes à l'Assemblée nationale... la question de la parité n'est pas qu'un principe philosophique ou politique.

Gageons que si la moitié des députés était des femmes, certaines aberrations disparaîtraient !